

Bulletin d'inscription

- OUI, je souhaite participer aux **Rencontres Droit & Santé** : du 5 décembre 2023 à Paris, 790€ TTC* (possibilité de prise en charge au titre d'une action de formation)

Je coche ci-dessous les **2 ateliers** choisis :

- Atelier 1 : Autorisations sanitaires
 Atelier 2 : Fou à lier ? droit des patients et psychiatrie
 Atelier 3 : Le consentement, information
 Atelier 4 : Innover en santé grâce aux numériques et à la DATA
 Atelier 5 : Territorialisation de l'offre de soins : quelles évolutions ?

- J'ai bien pris note des conditions d'annulation*.**
(NB : le nombre de places est limité, les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée**)

Vos coordonnées

Établissement.....

Adresse.....

CP..... Ville.....

Stagiaire Nom, Prénom.....

Fonction.....

E-mail.....

Responsable formation Nom, Prénom.....

Tél. Fax.....

E-mail.....

Cachet :

Inscriptions :

- par courrier : retournez ce bulletin à LEH Formation : 253-255, cours du Maréchal-Gallieni • 33000 Bordeaux
- par courriel : formation@leh.fr
- par télécopie: 05 57 57 08 69
- en ligne : www.leh.fr/formation

Date:

Signature:

Le présent bulletin d'inscription vaut acte d'engagement dès signature.

* Conditions d'annulation : les frais d'inscription seront facturés en cas d'annulation la veille de la formation, ou le jour même, ou en cas de non-présentation à la formation. Toute annulation devra être confirmée par courrier recommandé avec accusé de réception reçu par LEH Formation au moins 10 jours ouvrés avant la formation. Les remplacements sont admis, sans frais et à tout moment.

**Cachet de la poste ou date d'émission de la télécopie ou de l'email faisant foi.

Contact

Tél. 05.57.57.08.68

Fax 05.57.57.08.69

formation@leh.fr



Numéro d'existence en qualité

d'organisme de formation :

11753475275

SIRET : 434 161 741 00013

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant. Bulletin d'inscription à retourner par courrier affranchi à l'adresse indiquée au verso ou par télécopie au 05 57 57 08 69

SAVE THE DATE !

1^{RE}
ÉDITION

RENCONTRES DROIT & SANTÉ

Paris, 5 décembre 2023

3 CONFÉRENCES • 5 ATELIERS

#Autorisations sanitaires

#Numérique et IA en santé

#Droit des malades

#Consentement et information

#Territorialisation

#Offre de soins

#Permanence des soins



ÉVÈNEMENT LEH FORMATION • SAVOIR C'EST POUVOIR
FORMATION.LEH.FR

Revue
DROIT & SANTÉ

LES FICHES DE LA
JURISPRUDENCE
HOSPITALIÈRE

HOPITALEX

LES FICHES
DE DROIT
HOSPITALIER

REVUE GÉNÉRALE DE
DROIT MÉDICAL

CENTRE EUROPÉEN D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE
DROIT & SANTÉ
MONTPELLIER

Pré-requis

Aucun pré-requis exigé

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les enjeux stratégiques du système de santé
- Atelier 1 : Maîtriser le cadre législatif et réglementaire des autorisations sanitaires et les évolutions jurisprudentielles
- Atelier 2 : Envisager les problématiques posées aux acteurs de terrain en psychiatrie
- Atelier 3 : Cerner les évolutions récentes et à venir des pratiques en matière d'information et de consentement en les confrontant aux impératifs juridiques
- Atelier 4 : Comprendre les transformations et identifier les opportunités de l'usage du numérique en santé
- Atelier 5 : Analyser les enjeux de la territorialisation et anticiper les évolutions au plan pratique

Public concerné

Cette formation s'adresse aux Directeurs d'établissements de santé publics, privés, à but lucratifs MCO et PSY, DAJ des établissements de santé et équipes (juristes), Directeurs des usagers et droits des malades et équipes, Directeurs des AG et équipes, Directeurs qualité/risques et responsables, Président de CME, Directeurs ARS, juristes d'institution, avocats spécialisés. Formation accessible aux publics en situation de handicap.

Durée

1 jour (8 heures)

Méthode pédagogique

La formation se déroulera en une présentation d'apports théoriques et ateliers participatifs avec études de cas.

Évaluation de fin de formation

En début de formation: recueil des attentes des participants - En fin de formation: bilan avec les formateurs sur l'évaluation de la formation grâce à une fiche d'évaluation qui porte sur l'atteinte des objectifs et un questionnaire de satisfaction à chaud. Un compte rendu est remis par les formateurs.

Documents remis aux stagiaires

Les supports de cours sont disponibles sur l'espace client ou distribués lors de la formation.

Le + : **accès d'un mois à HopitaleX**, base de données juridique hospitalière

Retrouvez l'ensemble de nos journées sur www.leh/formation

Une journée intense pour un panorama complet des enjeux actuels

Le programme des Rencontres Droit & Santé 2023 est conçu autour des problématiques clés du moment. Nous aborderons le renforcement des droits et obligations des professionnels de santé, l'analyse des défis éthiques et déontologiques actuels, l'étude de l'impact des innovations technologiques et l'examen des politiques de santé récentes.

Matinée de 09h00 à 13h00

1ère conférence animée par Maxence CORMIER à 09h30 : :

La mise en œuvre de la réforme des autorisations : beaucoup de bruit pour rien ?

- Les enjeux de la réforme des autorisations sanitaires (amélioration de la qualité, gradation de l'offre, organisation territoriale de l'offre, etc.)
- Les conséquences juridiques de la réforme (passage des autorisations d'équipements matériels lourds en autorisations d'activités de soins, la titularité des autorisations, les nouvelles activités de soins, etc.)
- La remise en cause du monopole des établissements de santé
- L'impact des nouveaux schémas régionaux de santé
- L'incomplétude de la réforme (les textes non publiés, la PDES, le lien avec les réformes du financement, etc.)

2e conférence animée par Lina WILLIATTE PELLITTERI à 10h45 :

Le numérique en santé : vrai ou fausse opportunité pour les acteurs de santé ?

1. Comprendre les transformations qu'impliquent l'usage du numérique en santé :
 - sur les organisations (rôle de l'établissement de santé face aux nouveaux acteurs : « offreurs de soin »/ le rôle des CPAM et le critère du parcours de soins etc.)
 - sur les compétences des professionnels de santé (IPA/ délégation de tâche)
 - sur les pratiques des soins (télé santé)
2. Identifier les opportunités promises par l'usage du numérique en santé notamment concernant les DATA :
 - l'objectif et l'intérêt de se constituer un entrepôt de données
 - valoriser ses bases de données

3e conférence animée par François VIALLA à 12h00 :

Les métamorphoses de la notion de *profession de santé*

- Notre système de santé s'est édifié sur la base du monopole médical, lequel est aujourd'hui, sinon contesté, du moins interrogé. L'impératif de protection de l'intégrité corporelle du patient conduit à exiger que seuls interviennent ceux qui disposent de compétences, et des qualifications qui en attestent. Seules les professions médicales se voient reconnaître cette habilitation légale de « porter la main » sur le corps d'autrui. La logique de « l'exercice illégal » renforce ce « privilège » et cette « responsabilité ».
- Tous les actes, cependant, ne peuvent reposer sur les seuls professionnels médicaux. Le principe est donc assorti d'« exceptions » à l'exercice illégal et à l'interdit de porter atteinte à l'intégrité corporelle sauf « nécessité médicale pour la personne ». Pour les professions dites « auxiliaires » la logique du « décret d'actes » s'est imposée.
- C'est ce système qui est aujourd'hui interrogé. Se pose alors la question de savoir s'il est possible, et selon quelles modalités, de passer d'une démarche de « décret d'actes » dérogatoires à une logique de « compétences ».

Déjeuner inclus

Après-midi de 14h15 à 17h30 // 2 ateliers au choix //

Atelier 1 : Autorisations sanitaires - 14h30

- Risques et opportunités des nouveaux schémas régionaux de santé
- Points de vigilance sur la mise en œuvre de la réforme (dossiers de ré-autorisation / dossier d'autorisation ; régime transitoire)

Atelier 2 : Fou à lier ? droit des patients et psychiatrie - 16h00

- Rappel de l'évolution du cadre juridique en la matière (textes et jurisprudence)
- Échanges sur les problématiques posées aux acteurs de terrain en bénéficiant de l'expérience d'une magistrate chargée des fonctions de juge des libertés et de la détention

Atelier 3 : Le consentement, information - 14h30

- Rappel du cadre textuel et jurisprudentiel
- Atelier participatif à partir de cas proposés par l'intervenant pour confronter les pratiques « de terrain » (consentement numérique par exemple ; recours persistant à l'écrit) aux exigences juridiques

Atelier 4 : Innover en santé grâce aux numériques et à la DATA

Comment construire votre projet ?

- Retour sur le cadre réglementaire et les procédures à respecter
- Étude de projets des participants

Atelier 5 : Territorialisation de l'offre de soins : quelles évolutions ? - 16h00

- La dimension territoriale revêt une importance croissante en matière d'organisation de l'offre de soins. L'atelier vise à examiner les évolutions les plus récentes, notamment en matière de permanence des soins, à la lueur de la proposition de loi Valletoux soutenue par le gouvernement et du rapport de l'IGAS de juin 2023.
- Synthèse actualisée des dernières évolutions législatives et réglementaires
- Les nouvelles dispositions :
 - Conseil territorial de santé (CTS)
 - Groupements hospitaliers de territoires (GHT)
 - Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)

Le Comité de Pilotage



Sébastien CLÉMENT

Président Groupe LEH
Directeur des publications LEH Edition



Hélène BOURDET-CLÉMENT

Directrice générale du groupe LEH
Experte relation sociales et ingénierie pédagogique



Maxence CORMIER

Avocat au Barreau de Paris, maître de conférences associé à l'IEP de Rennes, spécialiste en droit de la santé, droit sanitaire et médico-social, droit public et droit coopératif



François VIALLA

Professeur à l'université de Montpellier, Directeur de l'École de Droit de la Santé
Fondateur et directeur scientifique de la Revue Droit & Santé



Lina WILLIATTE PELLITTERI

Professeur à la Faculté de droit à l'Institut Catholique de Lille
Co titulaire de la Chaire Droit et Ethique de la santé numérique
Avocat au Barreau de Lille (Associée Cabinet WT AVOCATS, Département numérique en santé)

Les intervenants



Maxence CORMIER

Avocat au Barreau de Paris, maître de conférences associé à l'IEP de Rennes, expert en droit de la santé, droit sanitaire et médico-social, droit public et droit coopératif



Benoît APOLLIS

Avocat au Barreau de Paris, Docteur en droit, maître de conférences en droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas, expert en droit public, droit sanitaire, social et médico-social et droit de la tarification sanitaire et social



François VIALLA

Professeur à l'université de Montpellier, Directeur de l'École de Droit de la Santé
Fondateur et directeur scientifique de la Revue Droit & Santé



Gabrielle DE CROZALS

Juriste, diplômée d'un Master I de Droit public des affaires de la Faculté de Droit et Science Politique de Montpellier, d'un Master II de Droit sanitaire et social à l'Université Paris-Panthéon-Assas



Lina WILLIATTE PELLITTERI

Professeur à la Faculté de droit à l'Institut Catholique de Lille
Co titulaire de la Chaire Droit et Ethique de la santé numérique
Avocat au Barreau de Lille (Associée Cabinet WT AVOCATS, Département numérique en santé)



Christine PICCININ

Vice-Présidente du Tribunal judiciaire de RODEZ
Chargée des fonctions de juge des libertés et de la détention
Magistrat coordonnateur de service pénal, Magistrat référent VIF



Vincent VIOUJAS

Directeur d'hôpital et chargé d'enseignement en droit de la protection sociale et droit hospitalier à la Faculté de droit et science politique d'Aix-en Provence (AMU)
Chercheur associé au centre de droit de la santé (UMR 7268)



Romain PORCHER

Docteur en droit - Qualifié aux fonctions de Maître de conférences
Rédacteur en chef de la Revue Droit & Santé, enseignant chercheur contractuel - Université Montpellier, École de Droit de la Santé - EDSM